

L'EXPRESS DU MÉTÉOR



Volume 1, numéro 2 – Avril 2020

INFOLETTRE – AFFAIRES MUNICIPALES

LA VILLE DE VILLE-MARIE COMMUNIQUE PLUS QUE JAMAIS!



Message à la population de Ville-Marie

par Michel Roy, maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois face à la menace que constitue la maladie à coronavirus COVID-19.

Cette mesure exceptionnelle octroie au gouvernement du Québec les pouvoirs nécessaires pour mettre en place l'ensemble des mesures visant à assurer la protection de la santé de la population.

Depuis, chaque jour des mesures nous sont annoncées par celui-ci, afin de contrôler la propagation de la maladie et de réduire le nombre de cas d'infection dans la province et dans chacune de nos régions.

Aujourd'hui, alors que plus de 100 cas sont répertoriés en Abitibi-Témiscamingue, il faut redoubler d'efforts quant au respect des normes de distanciation sociale prescrites par le premier ministre du Québec M. François Legault, le directeur national de la santé publique du Québec Dr Horacio Arruda, et leur équipe.

Cette situation est sérieuse et nous la traitons avec toute la rigueur qui s'impose. Ainsi, nous avons pris la décision de fermer l'accès aux édifices municipaux, incluant l'hôtel de ville, à toute la population. Toutefois, notre personnel demeure au service de la population; vous pouvez d'ailleurs nous joindre par téléphone au 819 629-2881, ou par courrier électronique à l'adresse info@villevillemarie.org. Nous nous assurons également de maintenir les services essentiels à la population, comme l'alimentation en eau potable, le traitement des eaux usées, etc. Vous pouvez nous joindre en tout temps pour signaler une urgence au service des travaux publics en composant le 819 629-2881, poste 0 durant les heures normales d'ouverture des bureaux municipaux, ou en composant 819 629-2881, poste 9 en dehors de ces heures.

Nous vous rappelons ces quelques consignes :

Appliquez en tout temps les mesures d'hygiène et de prévention pour éviter la propagation des infections :

- Lavez-vous les mains souvent;
- Toussez ou éternuez dans votre coude plutôt que dans vos mains;
- Nettoyez votre environnement;
- Restez à la maison et ne sortez que pour l'essentiel;
- Respectez la distanciation sociale de deux (2) mètres avec les autres lorsqu'il est nécessaire pour vous de sortir.

Rappelons que les symptômes de la COVID-19 sont la toux, la fièvre ou les difficultés respiratoires.

Pour avoir accès à l'ensemble des informations mises à jour, consultez le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec [en cliquant ici](#) et le *Guide Autosoins* qui est régulièrement mis à jour [en cliquant ici](#).

En ce contexte particulier, où les efforts des citoyens feront toute la différence dans notre capacité à vaincre le virus de la COVID-19, aidez votre communauté en adoptant des comportements exemplaires et en influençant positivement votre entourage quant au respect des mesures d'hygiène et de confinement, dans le respect et le plus grand civisme.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Arrière : Dominik Pelletier, Yves S. Bergeron, Jacques Loiselle
Avant : Alexandra Fortier-Demers, Michel Roy, Adèle Beauregard, Martin Lefebvre

LES COMITÉS MUNICIPAUX



Michel Roy, maire

Comité communication - Comité développement
Comité ressources humaines - Comité stratégique
Comité service des incendies

Martin Lefebvre, conseiller n° 1

Comité administration - Comité stratégique
Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Témiscamingue (RISIT)

Alexandra Fortier-Demers, conseillère n° 2

Comité communication - Comité OMH

Dominik Pelletier, conseiller n° 3

Comité loisirs et culture - Comité service des incendies

Adèle Beauregard, conseillère n° 4

Comité urbanisme - Comité développement
Comité environnement et qualité de vie du citoyen

Jacques Loiselle, conseiller n° 5

Comité voirie - Comité loisirs et culture
Comité développement

Yves S. Bergeron, conseiller n° 6

Comité urbanisme - Comité loisirs et culture
Comité voirie - Comité administration
Comité ressources humaines

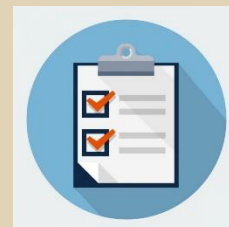
Accessibilité des services

par Martin Lecompte, directeur général

Bien que l'hôtel de ville soit fermé au public, l'équipe municipale est toujours au travail.

Services par téléphone ou par le Web

L'administration suggère aux citoyens de consulter le site Web de la Ville de Ville-Marie à l'adresse www.villevillemarie.org. Il demeure toujours possible de joindre par téléphone l'équipe municipale au 819 629-2881, ou par courriel les responsables des différents services pour obtenir des renseignements (taxes, constats d'infraction, cimetière, permis, etc.).



Paiement des taxes municipales, constats d'infraction, factures et autres

Plusieurs transactions peuvent être effectuées par paiement électronique (ex. : AccèsD) ou auprès des institutions financières; les chèques et mandats-poste sont aussi acceptés. Le paiement par téléphone avec une carte de crédit est également possible pour les constats d'infraction et autres factures; exceptionnellement, la Ville de Ville-Marie acceptera le paiement des taxes municipales par ce mode de paiement.



Déneigement

La période de déneigement tire à sa fin, « enfin » diront certains!

Certaines pelouses ont peut-être été endommagées par la machinerie.

Si c'est votre cas, appelez-nous au 819 629-2881, poste 0 afin que nous puissions analyser la situation.

L'équipe des travaux publics verra, si nécessaire, à réparer les dommages en temps et lieu.



Travaux printaniers

Au cours des prochaines semaines, les équipes aux services des travaux publics et des services techniques poursuivront leurs travaux habituels.

Il s'agit du balayage des trottoirs et des rues, l'entretien et réparation des rues, la préparation de la marina, etc.



Lingettes nettoyantes et désinfectantes

À la station d'épuration, les lingettes nettoyantes et désinfectantes jetées dans les toilettes créent des problèmes, augmentant ainsi les coûts de traitement des eaux usées et, incidemment, la facture aux citoyens pour ces services.

De plus, la tâche de devoir dégager ces égouts bloqués mettent à risque les employés municipaux de contracter le coronavirus COVID-19.

Nous rappelons l'importance de jeter les lingettes à la poubelle, dans un sac noué, qui est ensuite mis dans le bac noir des « déchets ultimes ».

IL NE FAUT SURTOUT PAS LES JETER DANS LES TOILETTES.



Embellissement

L'équipe d'embellissement débutera aussi ses travaux au cours du mois de mai.

Prendre soin de notre environnement, tout en le rendant beau et attrayant, c'est important.

Nous espérons aussi un retour à la normale afin d'embellir le cœur de nos citoyens!



Station de lavage des bateaux

La station de lavage des bateaux, dont l'aménagement a débuté à la fin de l'été dernier, sera opérationnelle pour l'ouverture de la pêche.

Pour cette réalisation, nous avons reçu une aide financière du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre du programme *Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative* d'un montant de 12 100 \$.



Suspension des permis de brûlage

Pour diminuer les risques d'incendie sur notre territoire, prenez note qu'aucune activité de brûlage ne sera permise sur le territoire de la Ville de Ville-Marie et qu'en ce sens, aucun permis de brûlage ne sera délivré, et ce, pour une période indéterminée.

En effet, les activités de brûlage de branches, de feuilles mortes ou de tout autre type sont susceptibles de provoquer des alertes si une perte de contrôle survenait. Ces activités de brûlage étant non urgentes, ce sont des situations évitables.

Il importe donc de limiter les interventions qui obligent la mobilisation des pompiers volontaires, afin de diminuer les risques de contagion auxquels ils pourraient faire face en ce contexte de pandémie.

Si certains d'entre eux, même le plus petit nombre, devaient être placés en quarantaine, cela pourrait entraîner une diminution importante de la capacité d'intervention et, par le fait même, mettre à risque la sécurité de la population et du personnel de la RISIT.

Nous demandons la collaboration de tous, merci de respecter cette consigne.



Politique de la famille et des aînés

La *Politique de la famille et des aînés* est complétée et nous en ferons le lancement public quand la situation sera revenue à la normale.

Les répondants aux sondages étaient éligibles à des tirages de prix de participation.

Voici les gagnants des bons-cadeaux :

Catégorie « Aînés » : Sylvie Quenneville, Simon Lévesque et Louis Clouâtre.

Catégorie « Familles » : Danielle Mayer, Mélissa Girard, Annie Alvarez, Marie-Pier Girard-Bélanger et Nathalie Simard.

Catégorie « Ados » : Liliane Trahan et Simon Duhaime.

Félicitations et merci!



Grotte Notre-Dame-de-Lourdes

La Ville de Ville-Marie complétera bientôt l'acquisition officielle du terrain et des infrastructures de la grotte; il ne reste qu'à signer l'acte notarié.

Au cours des prochains mois, un comité de travail sera mis en place pour permettre aux citoyens de s'impliquer dans le processus de gestion du site.

La participation citoyenne, au cœur de nos réalisations!

Lecture en ligne

Le Réseau BIBLIO, dont la bibliothèque La Bouquine fait partie, vous offre des livres numériques en français et en anglais dans tous les genres littéraires.

Vous préférez les revues aux livres? Il y en a à la tonne et dans plusieurs langues!

La seule condition : il faut être abonné. Pas de problème, c'est gratuit!

Apprenez-en plus en visitant www.mabiblio.quebec.

Des difficultés à configurer votre tablette ou votre iPad? De l'aide se trouve ici : www.infobiblio.ca.

Il n'y a plus de raison d'être en panne de lecture!



Visitez notre site Web!



Découvrir Ville-Marie

Vivre à Ville-Marie — Nouveaux arrivants — Organismes, clubs et associations
Tourisme — Festivals et événements — Sites et attraits, etc.

Services aux citoyens

Évaluation foncière — Taxes foncières — Constats d'infraction
Collecte sélective — Urbanisme et permis — Travaux publics — Cimetière
Gestion des animaux — Compteurs d'eau, RISIT, etc.

Organisation municipale

Services municipaux — Conseil municipal et comités — Séances du conseil
Informations budgétaires — Règlements et politiques municipaux, etc.

Loisirs et culture

Aréna — Bibliothèque — Marina — Camp de jour — Jardin communautaire
Parcs — Aires de sports — Glissades, etc.

www.villevillemarie.org



Rejoignez-nous sur Facebook :

Ville de Ville-Marie

La page est enregistrée comme un lieu.

Déjà 2 845 personnes suivent la page!